



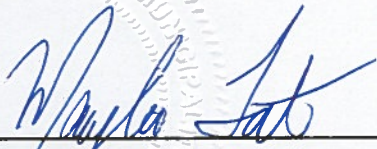
Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée :

QUE conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la Municipalité, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 4 février 2025 à 20h00 à la salle des délibérations du conseil située au 400, rang de la Rivière-Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Québec, J0K 1A0.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 30^e jour du mois de janvier 2025.



Marylène Fortin,
Greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication au verso